



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 30 mars 2023

Communiqué de presse

Signature du Nouveau Document Général d'Orientations sécurité routière 2023-2027

La Préfète de Tarn-et-Garonne, le procureur de la République, le président de l'Association des Maires de France de Tarn-et-Garonne (AMF 82) et le président du Conseil départemental ont signé, le nouveau Document Général d'Orientations (DGO) sécurité routière de Tarn-et-Garonne, en présence des acteurs locaux de la sécurité routière

Le document général d'orientations (DGO) constitue la feuille de route qui définit pour une durée de 5 ans la stratégie d'action mise en œuvre à l'échelle du département en faveur de la sécurité routière.

Le DGO actuel, qui couvre la période 2017-2022, arrivant à échéance, un nouveau document a été préparé pour la période 2023-2027. Il permettra de décliner localement, sous l'impulsion de la préfète, cette priorité politique nationale.

Cette déclinaison locale est d'autant plus importante pour le Tarn-et-Garonne que le département se place depuis plusieurs années au 6ème rang des départements les plus meurtriers en proportion du nombre d'habitants.

Le DGO 2023-2027 identifie 4 enjeux prioritaires, aussi bien en termes d'actions de prévention que sur le volet contrôle et sanction des infractions commises :

- Les deux-roues motorisés ;
- Les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non respect des priorités, distracteurs (usage du téléphone principalement) ;
- Les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo, engins de déplacement personnel motorisé et marche ;
- Le risque routier professionnel.

A côté de ces 4 enjeux prioritaires seront également poursuivies les orientations d'actions concernant les 2 publics cibles spécifiques en matière de prévention et de sécurité routière que sont d'une part les seniors et d'autre part les jeunes, particulièrement exposés au risque d'insécurité routière puisque la tranche d'âge des 18-24 ans constitue à elle seule 20 % des tués, alors qu'elle ne forme que 7 % de la population de notre département.

Il était donc important de se mobiliser collectivement à cette occasion, et c'est ce que les acteurs locaux tarn-et-garonnais de la sécurité routière sont parvenus à faire dans le cadre de cette démarche, engagée en milieu d'année 2022, qui justifie pleinement le slogan de la sécurité routière "Sécurité routière-vivre ensemble".